

Chapitre huitième

8. Le portrait touristique

8.1 La problématique

Le secteur touristique est une composante importante de notre activité économique avec ses quelque 100 000 visiteurs par année qui explorent notre région, particulièrement en période estivale. Selon les statistiques, entre le quart et le tiers des touristes visitant la MRC viennent de l'extérieur du Québec. En 2005, le Bureau d'information touristique de la MRC de L'Islet, situé à Saint-Jean-Port-Joli, a enregistré 16 300 demandes d'information.

La grande saison touristique se limite à la période estivale, ce qui contribue à la saisonnalité de l'emploi; pourtant, on peut y pratiquer des activités à longueur d'année. La MRC de L'Islet est une région touristique de passage plutôt qu'une région de destination. Cependant, grâce à ses sites patrimoniaux et naturels, on propose une certaine diversification de l'offre touristique en passant du tourisme culturel au tourisme naturel.

Le tourisme s'est développé particulièrement dans les municipalités de la plaine du littoral où l'on retrouve un riche patrimoine bâti (églises, chapelles, moulins, maisons anciennes, etc.), un théâtre d'été, un terrain de golf, de nombreux musées, galeries et boutiques offrant diverses thématiques telles que la vie maritime, la vie seigneuriale, la fabrication de bateaux miniatures, le tissage, l'évolution de la sculpture et des métiers d'art, de nombreux ateliers de sculpture où l'on peut voir l'artiste à

l'œuvre et différents événements artistiques et culturels. On retrouve également plusieurs services d'hébergement, de restauration, des commerces artisanaux (pâtisserie et boulangerie), des boutiques de souvenirs et un bureau d'information touristique. Enfin, une marina située à Saint-Jean-Port-Joli offre aux plaisanciers et aux amateurs de voile un accès privilégié au fleuve et accueille chaque week-end des régates à voile dans le cadre d'un championnat provincial.



Musée maritime du Québec.

Plus particulièrement, 76 % des activités culturelles et récréotouristiques se déroulent sur le territoire des municipalités situées le long du fleuve Saint-Laurent tandis que 24 % de celles-ci se retrouvent dans le sud de la MRC. Cette concentration d'activités et d'attraits dans le nord de la MRC se traduit par des taux d'achalandage importants. Parmi les principaux attraits situés le long du littoral, notons : le *Musée maritime du Québec* (50 740 visiteurs), *L'Internationale de la sculpture* (15 000 visiteurs), *La fête des chants de Marins* (15 000 visiteurs), la *Seigneurie des Aulnaies* (14 000 visiteurs), le *Théâtre d'été La Roche à Veillon* (13 000 visiteurs) et *L'Épopée de la moto* (8 500 visiteurs).

Dans le sud du territoire, le caractère historique y est moins important comparative-ment au littoral et les événements majeurs sont principalement liés avec la ressource. Les municipalités du piedmont et du plateau appalachien attirent donc le tourisme naturel en offrant plusieurs sites permettant la pratique d'activités en plein air et l'observation de la nature tels que le lac Trois Saumons, le lac Noir, le lac Therrien et le lac Sainte-Anne. On retrouve également quelques centres de plein air permettant la pratique du ski de fond et de la motoneige dont le *Centre de plein air de Sainte-Perpétue* et le *Club sportif Les Appalaches*. Ce dernier offre plus de 50 kilomètres de pistes de ski de fond ainsi qu'un réseau de plus de 100 kilomètres de sentiers de motoneige. Le *Parc linéaire Monk*, quant à lui, permet la pratique de la motoneige et du quad (véhicule tout-terrain ou VTT) sur 226 kilomètres, dont 43 kilomètres dans la MRC de L'Islet.

La chasse et la pêche sont pratiquées sur l'ensemble du territoire, mais particulièrement dans la zone d'exploitation contrôlée (ZEC) Chapais à Sainte-Perpétue. Un terrain de golf à Saint-Pamphile complète les équipements récréatifs. Ces équipements et infrastructures répondent surtout à des besoins locaux et régionaux. Par contre, le *Festival du Bûcheux* de Saint-Pamphile attire environ 35 000 visiteurs par année.

Récemment aménagé, le *Parc-Nature* de Tourville offre des sentiers pédestres permettant de contempler la nature (lacs, marais, tourbières, forêt). Un chalet d'une capacité de 150 personnes abrite un restaurant, deux grandes salles de réunion et prochainement un comptoir d'information touristique et un poste d'essence. Ce chalet,

moteur pour l'économie régionale du sud, permettra de développer l'industrie touristique reliée à la motoneige et le VTT.

Pour sa part, l'agrotourisme permet de diversifier les revenus des producteurs agricoles et l'offre touristique. On entend par agrotourisme, une activité complémentaire à l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Il met en relation des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes, permettant ainsi à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production à travers l'accueil et l'information que leur réservent leurs hôtes. Dans la MRC, on découvre plusieurs activités reliées à l'agrotourisme dont la cueillette de fruits (pommes, fraises, framboises, bleuets), la visite de plusieurs érablières (cabanes à sucre), d'un vignoble, la pêche en étang et la dégustation des produits du terroir dans les tables champêtres.

Au niveau économique, la MRC de L'Islet accueille sur son territoire 187 entreprises et organismes œuvrant dans le secteur touristique sur une base annuelle ou saisonnière. De ce total, 147 entreprises (79 %) sont situées dans la partie nord de la MRC. La MRC de L'Islet attire sur son territoire environ 100 000 visiteurs annuellement. De ce nombre, on estime qu'environ 45 000 visiteurs dépensent en moyenne 200 \$ pendant un séjour d'environ 2 jours entraînant des revenus de 18 900 000 \$ pour les entreprises et organismes tout en engendrant des retombées économiques indirectes de 10 584 000 \$ chez les fournisseurs. Cette industrie génère environ 400 emplois directs en plus d'en créer 150 autres chez les commerces et services. Ainsi, l'industrie touristique offre un apport économique appréciable pour plusieurs municipalités de la

MRC et constitue le secteur d'activité économique le plus important pour Saint-Jean-Port-Joli. Cette municipalité a d'ailleurs acquis au fil des ans une solide réputation à titre de *Capitale de la sculpture* et, en 2005, elle s'est vue désignée *Capitale culturelle du Canada* en reconnaissance de ses réalisations dans le domaine des arts et de la culture.

Afin de demeurer la porte d'entrée est de Chaudière-Appalaches et d'inciter les visiteurs à s'arrêter, la MRC de L'Islet a adopté un *Plan d'accueil touristique* visant l'amélioration de la diffusion de l'information touristique sur l'ensemble du territoire. Mis en œuvre en 2005, le plan a permis la mise aux normes et la restauration du Bureau d'information touristique de la MRC de L'Islet (BIT) situé à Saint-Jean-Port-Joli. Il a permis la distribution de 20 000 cartes routières dans les lieux publics et l'installation de 20 panneaux d'orientation et de 7 bornes d'information. Le BIT offre des avantages par rapport à l'ancien Bureau d'accueil touristique (BAT). Il permet la diffusion d'information sur l'ensemble des régions du Québec, une période d'exploitation plus longue et une signalisation à plus de 2 km, ce qui permet la présence de «points d'interrogation bleus» sur l'autoroute 20. Pour leur part, les panneaux d'orientation situés dans chaque municipalité indiquent les principaux attraits naturels et patrimoniaux de la MRC de L'Islet et les bornes d'information permettent aux visiteurs d'effectuer des recherches par catégorie d'intervenants et de visualiser l'ensemble de l'offre touristique de chaque municipalité.

En dépit de tout cela, le secteur touristique fait face à plusieurs problématiques telles que : la concurrence de plus en plus forte

des MRC voisines, la promotion insuffisante des principaux attraits et événements, la stagnation dans l'offre de produits, la faible harmonisation des actions sur le territoire entre les intervenants, les liens entre le nord et le sud très peu développés et fragiles, le secteur touristique du sud beaucoup moins développé, les circuits culturels et patrimoniaux presque inexistantes, quasi absence de pistes cyclables et de sentiers de randonnée pédestre sur l'ensemble du territoire et infrastructures touristiques rares au sud de la MRC.

Certaines autres faiblesses apparaissent : l'accessibilité insuffisante au fleuve, aux lacs et cours d'eau, la rareté des endroits sécuritaires réservés aux piétons et aux cyclistes, la signalisation des attraits déficiente pour l'ensemble de la région, le faible développement de l'agrotourisme, l'affichage souvent disgracieux et les entrées des villages peu attrayantes, particulièrement sur les routes 204 et 285.

Pour pallier à l'absence d'organisme pour prendre en charge le développement touristique, le CLD a réalisé plusieurs actions dans le but de sensibiliser la population à la diversification par le tourisme et structurer l'offre touristique dans le sud de la MRC. D'ailleurs, le comité touristique du sud de la MRC de L'Islet a été mis sur pied afin d'élaborer une stratégie de développement et un plan d'action. De son côté, l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet a été mis sur pied en janvier 2009 afin de faire la promotion, l'accueil et le développement touristique pour l'ensemble du territoire.

Le secteur touristique doit consolider ses acquis et développer de nouveaux attraits pour continuer à attirer et surtout retenir

les visiteurs. Celui-ci a atteint un niveau de développement de ses produits, équipements et infrastructures qui oblige les intervenants du milieu à se questionner sur l'avenir de ce secteur et à se positionner face à la concurrence et aux nouvelles tendances artistiques, culturelles et sportives. Les intervenants touristiques devront faire preuve d'imagination et d'innovation pour assurer le développement de leur entreprise. Il faut également accroître davantage l'esprit de collaboration entre les différents intervenants, assurer une complémentarité entre eux au lieu d'une compétition et suivre une approche de développement touristique complémentaire entre les municipalités.

Certains intervenants touristiques ont compris l'importance de la concertation et de la collaboration puisque dans le but d'harmoniser leurs actions et de favoriser leur développement, quatre organismes de Saint-Jean-Port-Joli ont uni leurs forces en 2005 en créant la Corporation des fêtes et événements culturels (COFEC). La COFEC est un organisme sans but lucratif qui regroupe les quatre événements culturels majeurs de la municipalité, soit *l'Internationale de la sculpture*, la *Fête des chants de Marins*, les *Violons d'automne* et la *Fête d'hiver*. Son mandat est de leur assurer un soutien technique permanent, de favoriser la concertation entre les événements, d'augmenter les revenus de financement et de supporter les administrateurs.

La MRC de L'Islet doit également viser à devenir graduellement une région de destination touristique plutôt qu'essentiellement une région de passage. Elle doit également chercher à prolonger la saison

touristique et le séjour des touristes sur l'ensemble du territoire.

8.2 L'orientation et les objectifs

L'orientation : consolider et développer une offre touristique quatre saisons sur l'ensemble du territoire.

Les **objectifs** sont :

- **Consolider et développer le tourisme culturel, l'agrotourisme et l'offre de plein air.**
- **Améliorer les entrées des municipalités et l'affichage.**
- **Protéger et mettre en valeur les territoires et les sites présentant un intérêt historique, culturel, esthétique et écologique.**
- **Reconnaître et maintenir l'accès public aux rives du fleuve Saint-Laurent ainsi qu'aux principaux lacs et cours d'eau, dans une perspective de mise en valeur touristique et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens.**

8.3 Les moyens de mise en œuvre

Afin de mettre en valeur les sites patrimoniaux et naturels, la MRC de L'Islet souhaite travailler à l'élaboration d'un parc régional éclaté. Ce projet visera majoritairement les sites de tenure publique incluant le tronçon de la *Route verte* situé sur le territoire de la MRC. Il s'organisera autour de deux liens intégrateurs que sont le réseau hydro-

graphique (fleuve, rivières, lacs) et la *Route verte*.

La MRC de L'Islet souhaite également concevoir un guide du paysage et du patrimoine. Ce guide présentera des circuits patrimoniaux afin de mettre en valeur l'architecture et les paysages de la région.

Toujours dans l'optique de reconnaître et de maintenir l'accès public aux rives du Saint-Laurent et de mettre en valeur le couloir fluvial, la MRC de L'Islet veut appuyer les projets du comité ZIP (zone d'intervention prioritaire) du sud de l'Estuaire, dont le *Sentier maritime* et le *Réseau d'haltes marines*, et travailler en collaboration avec l'organisme.

La MRC entend également mettre en valeur le réseau cyclable et les sites présentant un intérêt historique, culturel, esthétique et écologique.

La MRC entend travailler en collaboration avec les municipalités afin d'améliorer les entrées des agglomérations et l'affichage sur son territoire.

Le conseil de la MRC entend faire siennes les orientations du Centre local de développement de la MRC de L'Islet en matière touristique afin de travailler en collaboration avec les intervenants du milieu.

[Chapitre 9.docx](#)